

CALENDRIER

DES ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

.....
2025-2026



■ MAI / JUIN

► FINALISER SON ADMISSION À L'UNIVERSITÉ

- Réception de la lettre d'acceptation de l'Université Jean Moulin Lyon 3
- Réception d'un email afin de vous inscrire administrativement à l'université via le portail d'inscription
- Procédez au choix de cours selon le programme DEUF
- Faire valider votre choix de cours par votre université d'origine et Lyon 3

■ AVANT VOTRE ARRIVÉE

► DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pensez à vérifier la date de validité de votre passeport / carte d'identité.

Pour certaines démarches (Visa, aide au logement...) vous aurez sûrement besoin d'une copie de votre extrait de naissance (traduit et apostillé pour certains pays).

VISA

.....

<https://www.univ-lyon3.fr/titre-de-sejour>

Si vous êtes ressortissant européen, cette démarche ne vous concerne pas.

- Commencer vos démarches de Visa si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne
>>> Demander un visa étudiant

Pour les étudiants de pays où existe la procédure « Études en France » : l'étudiant est guidé pour sa demande de visa, sur le site de Campus France.

<https://www.campusfrance.org/fr/visas-et-cartes-de-sejour>

Pour les étudiants de pays où il n'existe pas la procédure « Études en France » : l'étudiant doit consulter le site web de l'ambassade de son pays de résidence pour suivre la procédure de demande de visa.

Conseil : cette démarche peut prendre plusieurs mois selon les pays, prenez-y vous dès réception de votre lettre de confirmation à Lyon 3.

Une fois arrivé en France, vous devez valider votre Visa en ligne (seulement les visas long séjour VLS-TS) : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

TROUVER UN LOGEMENT

.....

Se renseigner sur : <https://www.univ-lyon3.fr/se-loger-a-lyon>

- Les résidences universitaires du Crous : www.crous-lyon.fr
- Les résidences universitaires privées
- Les locations d'appartement (via agence immobilière ou particulier)
- La colocation
- Le logement chez l'habitant

Besoin d'aide ?

Des associations et structures peuvent vous aider dans vos recherches :

- Lokaviz | www.lokaviz.fr

Centrale du logement étudiant proposant des offres de chambre ou de logement chez des particuliers

- Lyon Campus | <https://www.lyoncampus.com/>

Structure de la ville de Lyon qui accompagne les étudiants dans toutes leurs démarches (logement, vie quotidienne, titre de séjour...).

- Le CRIJ | <https://www.lyon.fr/lieu/structures-sociales/centre-regional-dinformation-jeunesse-crij>

Site de l'information jeunesse en Rhône-Alpes proposant des informations pratiques et des offres sur les aspects de la vie des jeunes.

- Les CLLAJ | www.uncllaj.org

Aide et conseils pour les recherches de logement.

- L'Association Internationale Lyon III | <https://associnterlyon3.fr/>

Aide à trouver un logement en résidence universitaire du CROUS, en résidence privée ou dans une famille d'accueil (20 euros pour adhérer à l'association et 30 euros de frais de dossier).

DÉMARCHES BANCAIRES

.....

Vérifier si votre compte bancaire et votre carte bleue peuvent être utilisés en France.

Sinon, vous pouvez ouvrir votre compte bancaire dans n'importe quelle agence.

Trois documents sont nécessaires pour ouvrir un compte bancaire :

- Une pièce d'identité ;
- Un justificatif de domicile ;
- Une attestation de scolarité ou une carte d'étudiant

Dans l'attente d'un logement définitif, vous pouvez parfois utiliser l'adresse du service des relations internationales de votre établissement.

Penser aussi aux banques internationales en ligne qui sont pratiques pour convertir la monnaie et faire des virements en euros sans frais (Revolut, N26, Boursorama...).

PRENDRE VOS BILLETS

.....

Se renseigner sur les dates de rentrée en consultant le calendrier :

<https://www.univ-lyon3.fr/calendar-self-and-deuf>

- En avion : Aéroport Lyon St-Exupéry (30 minutes de Lyon en navette).

Lyon est desservi par des compagnies LowCost comme Easyjet.

- En train : Gare Part-Dieu ou Perrache (dans le centre de Lyon).

Billets à réserver sur le site de la SNCF.

- En bus : Flixbus ou Blablacar, prix très abordables

ASSURANCES

.....

Certaines assurances sont obligatoires en France :

<https://www.univ-lyon3.fr/etudiants-etrangeurs-assurances-obligatoires>

⇒ ASSURANCE SANTÉ

- Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, vous pouvez utiliser votre Carte européenne d'assurance maladie valable sur toute la durée de votre mobilité.
- Si vous êtes étudiant québécois, votre attestation de la RAMQ (Régie de l'Assurance Maladie du Québec) est suffisante en France.
- Si vous n'êtes pas ressortissants de l'Union Européenne, vous avez le choix soit de conserver votre assurance privée si elle est complète, soit de demander une affiliation à la sécurité sociale à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) la plus proche de votre domicile gratuitement.

Pour plus de renseignement, rendez-vous sur le site <https://etudiants-com.ameli.fr/>

Vous pouvez également les contacter par mail : etudiant-etranger@ameli.fr

⇒ ASSURANCE HABITATION

L'assurance habitation couvre des incidents ou accidents comme un incendie, un cambriolage ou les dégâts des eaux.

Renseignez-vous auprès d'une banque, d'une société d'assurance ou directement auprès de la résidence privée qui gère votre logement.

⇒ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages corporels ou dégâts matériels que vous pouvez causer à une autre personne.

Un justificatif vous sera demandé pour obtenir votre carte d'étudiant et pour pratiquer un sport.

La plupart du temps, l'assurance responsabilité civile est comprise dans l'assurance habitation.

Il est aussi possible de souscrire dans votre pays à une assurance privée valable en France.

OPÉRATEURS TÉLÉPHONIQUES

.....

Se renseigner si vous pouvez conserver votre forfait en France ou, une fois en France se rendre chez un opérateur ([Orange](#), [SFR](#), [Free](#), [Bouygues Telecom](#)...) afin d'avoir un nouveau numéro avec une carte SIM.

■ À VOTRE ARRIVÉE

► ARRIVÉE DANS VOTRE LOGEMENT

EAU

.....

Se renseigner sur l'Eau du Grand Lyon (seul fournisseur dans la métropole de Lyon) :

<https://www.eaudugrandlyon.com/>

ÉLECTRICITÉ

.....

Consulter les fournisseurs d'électricité (EDF, Engie...).

WIFI

.....

Se rapprocher d'un opérateur si vous souhaitez souscrire à une box internet dans votre logement

([Orange](#), [SFR](#), [Free](#), [Bouygues Telecom](#)...).

A l'Université, vous pourrez vous connecter au réseau Eduroam. Suivez le guide suivant :

<https://bu.univ-lyon3.fr/se-connecter-au-wifi>

► AIDE AU LOGEMENT

En tant qu'étudiant vous pourrez, selon votre situation, bénéficier d'une aide au logement (si vous restez au moins 8 mois dans votre logement, voir conditions et faire une simulation sur le site de la CAF) : [https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/etudiant-etranger-nous-](https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/etudiant-etranger-nous-vous-aidons-vous-connecter)

[vous-aidons-vous-connecter](https://www.caf.fr/allocataires/actualites/actualites-nationales/etudiant-etranger-nous-vous-aidons-vous-connecter)

Cette aide vous sera versée chaque mois ; attention, il faut compter environ deux mois avant de la percevoir.

Cette allocation est calculée en fonction du type de logement, du loyer, des ressources, et de la situation personnelle de l'étudiant.

Pour bénéficier de l'aide au logement de la CAF, vous aurez besoin d'un numéro de sécurité sociale présent sur votre carte vitale et remise par la CPAM (assurance santé).

Simple, rapide et sécurisée, votre demande d'aide au logement doit obligatoirement être faite en ligne : <https://www.caf.fr/allocataires/aides-et-demarches>

► TRANSPORTS

Préparer votre abonnement TCL (transport en commun lyonnais) sur le site :

<https://www.tcl.fr/tickets-abonnements/titres-et-tarifs>

Pour les étudiants entre 18 et 27 ans, le prix est de 25 euros par mois.

■ À LA RENTRÉE

- Se présenter à la Direction des Relations Internationales afin de récupérer votre carte étudiante et rencontrer votre coordinateur
- Vérifier votre Learning Agreement
- Participer à la semaine d'intégration et aux réunions de pré-rentree
- Passer le test de placement de FLE qui déterminera votre groupe de niveau
- Tester les cours pendant la « Add and Drop » période ; penser à contacter votre faculté et les Relations Internationales pour changer vos cours
- Participer à la journée d'accueil des étudiants en septembre

■ PENDANT L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

► S'INTÉGRER À LYON 3

SE RESTAURER

.....

Le Crous propose différents points de restauration sur le campus.

Au restaurant de la Manufacture, le prix est de 3,30 euros.

Vous aurez besoin de votre carte étudiante pour vous restaurer.

Il y a également un bistrot Crous à prix réduits : <https://www.univ-lyon3.fr/restauration>

SANTÉ

.....

Si vous avez besoin de consulter un médecin, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur l'application [Doctolib](#).

>>> En cas d'urgence, vous pouvez contacter SOS médecins au 04 78 83 51 51.

CULTURE

.....

- Découvrir la Bibliothèque Universitaire (visite guidée prévue en début d'année) :

<https://bu.univ-lyon3.fr/>

- Se renseigner sur les ateliers et événements culturels aux étudiants. Possibilité de faire du théâtre, de la peinture, la chorale... Ainsi qu'assister à des concerts, séances de cinéma gratuitement : <https://www.univ-lyon3.fr/culture-1>

- Découvrir le Pass Culture à 18 euros : 3 places de spectacles vivant et 1 place de cinéma dans les établissements partenaires.

SPORT

.....

Il est possible de pratiquer un sport à Lyon 3. Découvrir l'abonnement à 36 euros par an et les sports possibles : <https://www.univ-lyon3.fr/le-sport-a-lyon-3-choisissez-votre-formule>

Possibilité de faire un sport gratuitement (voir les différentes formules sur le lien ci-dessus). Le paiement de l'option sport se fait lors de votre inscription à l'université via le portail inscription **ou** vous rajoutez l'option après votre arrivée depuis votre portail étudiant directement.

NB : si vous sélectionnez l'option sport sans la payer immédiatement, votre inscription sera bloquée tant que vous n'aurez pas payé (ex : vous ne pourrez pas recevoir votre carte étudiante). Si vous sélectionnez l'option sport pendant votre inscription, nous vous recommandons de la payer immédiatement ou le plus rapidement possible.

SOCIAL

.....

- Episcia : l'épicerie solidaire et sociale de la Manufacture des Tabacs.

L'épicerie vise à lutter contre la précarité alimentaire et sociale en proposant aux étudiants qui rencontrent des difficultés financières, le moyen de se nourrir sainement en achetant librement et à prix réduits des produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien.

Consulter sur le site votre éligibilité :

<https://www.univ-lyon3.fr/episcia-lepicerie-sociale-et-solidaire>

Vous pouvez consulter d'autres aides étudiantes ici : <https://net3.univ-lyon3.fr/les-associations-etudiantes-aident-les-etudiants-a-se-nourrir-sainement>

- Rejoindre une association : <https://www.univ-lyon3.fr/associations-lyon-3>

■ À VOTRE DÉPART

► QUITTER SON LOGEMENT

Faire une lettre de dédite. Au moins 1 mois avant votre départ, vous devez prévenir votre résidence/propriétaire/agence de votre départ en rédigeant une lettre de dédite.

Cette lettre doit être envoyée par courrier en recommandé avec accusé de réception.

Vous pouvez retrouver des modèles de lettre en ligne.

► RELEVÉ DE NOTES

Votre relevé de notes définitif sera disponible après le jury. Cependant, si vous avez besoin d'un relevé de notes provisoire, vous pouvez en demander un à la Direction des Relations Internationales après le passage de tous vos examens.

Pensez à demander aux Relations Internationales l'envoi de votre relevé de notes à votre université d'origine si besoin. L'envoi n'est pas automatique.



9 **Manufacture** des Tabacs

9 Campus des **Quais**

9 Campus de **Bourg-en-Bresse**

WWW.UNIV-LYON3.FR

